**UF PRO élargit sa gamme de vêtements tactiques ignifugés ; la gamme comprend désormais l’uniforme de combat Striker FR Gen.2.**

**TRZIN, SLOVÉNIE (19 janvier 2022)**

Le fabricant d’équipements tactiques de haute technologie a annoncé aujourd’hui que l’uniforme de combat Striker FR Gen.2 rejoignait la gamme de vêtements ignifuges haute performance UF PRO destinée aux forces de l’ordre et aux opérateurs militaires.

Selon UF PRO, le BDU Striker FR Gen.2 réduit considérablement le risque de blessures graves ou mortelles dues aux flammes et à la chaleur intense qui se produisent à proximité d’un engin explosif improvisé au moment de sa détonation, ainsi qu’aux incendies par embrasement généralisé.

La société a déclaré que son BDU Striker FR Gen.2, très confortable, utilise des tissus haute performance innovants et est fabriqué selon les techniques de coupe et d’ajustement anatomique propres à UF PRO, ce qui signifie que le vêtement ne restreint pas et n’entrave pas la liberté de mouvement des personnes qui le portent.

Avant son lancement, le BDU Striker FR Gen.2 a été soumis à des tests rigoureux, selon UF PRO. La méthode de test Thermo Man a été utilisée. Elle consiste à placer le vêtement sur un mannequin équipé d’un capteur et à exposer les deux à un embrasement de 3 secondes, a expliqué l’entreprise.

Les données recueillies par les capteurs lors du test Thermo Man révèlent l’étendue probable des blessures (le cas échéant) qu’un être humain subirait lors d’un embrasement réel. UF PRO a déclaré que les résultats du test du BDU Striker FR Gen.2 indiquaient que le vêtement était capable d’offrir une protection exceptionnelle.

Outre le BDU Striker FR Gen.2, la gamme de vêtements ignifugés UF PRO comprend le pantalon de combat Striker ULT FR, le pantalon de combat Striker ULT, la chemise de combat Striker X FR, le pantalon de combat Striker HT FR et la chemise de combat Striker XT Gen.2 FR.

UF PRO, qui a la réputation de fabriquer des équipements tactiques confortables, durables et fonctionnels, a indiqué que les vêtements ignifugés ne sont disponibles à la vente que pour les forces de l’ordre, l’armée et les organisations de forces spéciales.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site d’UF PRO.